

UN 112007

OCT 4 1980



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/35/554  
22 octobre 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session  
Points 50 et 119 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE  
LA SECURITE INTERNATIONALE

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE LA COOPERATION  
DANS L'ASIE DU SUD-EST

Lettre datée du 21 octobre 1980, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint deux notes, datées des 11 et 18 octobre 1980, que le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam a envoyées à l'ambassade de la Chine à Hanoi et au Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine respectivement, et qui concernent les provocations armées auxquelles s'est livrée la Chine contre le Viet Nam dans les zones frontalières de ce dernier pays, notamment dans le district de Xin Man (province de Ha Tuyen).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et des pièces qui y sont jointes comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 50 et 119 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent de la  
République socialiste du Viet Nam  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

ANNEXE I

NOTE DATEE DU 11 OCTOBRE 1980, ADRESSEE A L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE A HANOI PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam dénonce les provocations armées auxquelles la Chine s'est récemment livrée dans la zone frontalière vietnamienne. Les incidents du 3 octobre 1980, au cours desquels l'artillerie et l'infanterie chinoises ont attaqué à plusieurs reprises le district de Xin Man de la province de Ha Tuyen, pour essayer de s'emparer de terres, et ont tué et blessé de nombreux civils et gardes-frontières vietnamiens, ont été particulièrement graves.

Le 3 octobre, plusieurs douzaines de militaires chinois ont fait une incursion en territoire vietnamien et ont ouvert le feu sur une patrouille de miliciens, tuant et blessant cinq d'entre eux et détruisant plusieurs maisons.

Les 4 et 5 octobre, les forces chinoises ont tiré des centaines de coups de mortier et de canon sur le territoire vietnamien et une compagnie d'infanterie chinoise a franchi la frontière pour creuser des tranchées en territoire vietnamien.

Les 7 et 8 octobre, une compagnie chinoise a lancé des assauts répétés contre plusieurs pics situés à l'intérieur du Viet Nam; le 9 octobre, dans le même secteur, un bataillon chinois couvert par un tir d'artillerie a poursuivi avec acharnement son attaque qui a été résolument repoussée par la population locale et les militaires vietnamiens.

Faisant suite aux actes criminels perpétrés contre la population des provinces frontalières du nord du Viet Nam fin septembre et début octobre, les nouveaux agissements graves auxquels se sont livrés les autorités chinoises ont révélé qu'elles entendraient maintenir la tension, violer brutalement la souveraineté territoriale du Viet Nam et perturber les conditions de vie normale de la population frontalière vietnamienne.

Il y a lieu de signaler que ces activités armées de la Chine sont devenues de plus en plus graves et de plus en plus implacables à dater du moment où elle a refusé à nouveau de participer à la troisième série de négociations et menacé, à plusieurs reprises, de raviver sa guerre d'agression contre le Viet Nam, tout en renforçant sa collusion avec l'impérialisme nord-américain et d'autres forces réactionnaires en vue de saboter la révolution kampuchéenne et de créer des tensions à la frontière entre ce pays et la Thaïlande.

Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam condamne énergiquement ces actions et réclame fermement que les autorités chinoises cessent immédiatement toutes les provocations armées auxquelles elles se livrent contre le Viet Nam.

Les autorités chinoises doivent assumer l'entière responsabilité de toutes les conséquences de leurs actes criminels.

/...

ANNEXE II

NOTE ADRESSEE LE 18 OCTOBRE 1980 AU MINISTERE DES  
AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE  
CHINE PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE  
LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

Dans une note datée du 11 octobre qu'il a adressée à l'ambassade de la République populaire de Chine à Hanoi, le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam a énergiquement condamné la Chine et exigé qu'elle mette immédiatement fin aux attaques perpétrées depuis des jours contre plusieurs secteurs du district de Xin Man (province de Ha Tuyen, Viet Nam).

Loin de cesser ses activités criminelles, la Chine a mobilisé des troupes supplémentaires afin d'intensifier ses attaques et ses opérations de grignotage dans ces régions, créant ainsi une situation extrêmement grave.

- Le 15 octobre, les troupes chinoises ont ouvert un tir d'armes légères et d'artillerie sur tout un secteur du district de Xin Man, de 10 heures à 17 heures, tandis qu'un régiment d'infanterie lançait de nombreuses attaques de grignotage sur plusieurs parties du village de Xin Man.

- Les 16 et 17 octobre, des troupes chinoises venant de bases situées en Chine près de la frontière ont tiré des obus de divers gros calibres et des roquettes sur l'agglomération de Xin Man et ses environs, jusqu'à 7 km du côté vietnamien de la frontière, tuant ou blessant nombre de civils, détruisant des récoltes, incendiant ou endommageant gravement de nombreuses habitations. Des troupes chinoises occupent maintenant illégalement plusieurs points de Xin Man.

Aussitôt après ces actes, la Chine a adressé au Viet Nam une note mensongère dans laquelle elle tentait de déformer les faits pour se blanchir de ses crimes. Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam rejette absolument ces allégations éhontées.

L'incursion en territoire vietnamien dans le village de Xin Man, ordonnée par les autorités chinoises, qui fait suite à d'autres provocations armées et attaques de grignotage perpétrées à plusieurs reprises en territoire frontalier vietnamien est une violation grave du territoire et de la souveraineté du Viet Nam, et menace la sécurité du pays. Elle a envenimé les relations entre le Viet Nam et la Chine, et aggravé la tension en Indochine et en Asie du Sud-Est. Elle révèle le sinistre dessein des autorités chinoises, qui consiste à s'emparer peu à peu du territoire vietnamien pour satisfaire des ambitions expansionnistes.

Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam dénonce énergiquement et condamne sévèrement les autorités chinoises pour ces provocations armées et ces incursions territoriales. Il exige résolument la cessation immédiate de ces actes et le retrait immédiat des troupes chinoises du territoire vietnamien illégalement occupé.

Les autorités chinoises devront être tenues pleinement responsables de toutes les conséquences de leur impudence.